



Groupe de travail transversal Trame Verte et Bleue Information/Communication

Réunion n° 1 - Vendredi 27 mai 2011

Compte Rendu

Etaient présents :

Association des maires :	Isolde Roy
PCN :	Guillaume Challet
IFREE :	Francis Thubé
CESER :	Michel Hortolan
DRAAF :	Martin Gutton
SGAR :	Bénédicte Génin
DREAL :	Bernard Hery, Aurore Perrault, Alain Verot, Sylvie Grias
Chambre d'agriculture :	Caroline Martin
URCPIE :	Gilles Hamel
Région :	Emilie Bernard, Anne-Sophie Chaplain, Marjorie Daoudal

Rappel de l'ordre du jour :

- Rappel sur la démarche TVB et l'élaboration du SRCE en Poitou-Charentes
- Les missions attendues du groupe
- Avis sur les premiers documents de communication rédigés et les outils élaborés (plateforme internet)
- Réflexion générale sur les besoins en communication, information, formation

■ Rappel sur la démarche TVB et l'élaboration du SRCE en Poitou-Charentes

Présentation avec pour support le diaporama disponible en téléchargement sur la plateforme collaborative du site <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>

Ont été précisés les points suivants :

- les démarches ou projets déjà menés par les collectivités sur le thème de la TVB sont en cours de recensement et feront l'objet d'un porté à connaissance sur le site TVB poitou-Charentes. Ces expériences, à priori encore peu nombreuses, ont vocation à enrichir la démarche d'élaboration du SRCE. Il est rappelé la nécessaire prise en compte, dans les documents de planification et projets des collectivités, du SRCE : les collectivités territoriales et leurs groupements compétents en

matière d'aménagement de l'espace ou d'urbanisme devront prendre en compte les SRCE lors de l'élaboration ou de la révision de leurs documents d'aménagement ou d'urbanisme. La composante participative de la démarche a été pensée afin de pouvoir sensibiliser les collectivités très en amont de l'approbation du SRCE.

- la Chambre d'agriculture souhaite que le monde agricole puisse être plus largement associé à l'ensemble de la démarche, notamment dans le comité de suivi scientifique et technique, compte tenu de l'impact potentiel de la TVB sur le monde agricole. Le CRPF est également proposé.

Réponse :

- proposition d'ajouter aux membres du comité de suivi scientifique et technique la Chambre d'Agriculture et le CRPF (*pour information, la première réunion de ce groupe est prévue le 5 juillet prochain de 14h30 à 17h00, Salle Saintonge de la DREAL ; les invitations sont en cours de signature*).
- toutes les structures ne pouvant être représentée dans chaque groupe de travail, les co-pilotes pourront également associer en fonction des sujets, des organismes ou de les consulter à part.

■ Les missions attendues du groupe

Présentation avec pour support le diaporama disponible en téléchargement sur la plateforme collaborative du site <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>

Précision apportée : Il est important que les membres du groupe de travail soient également le relais de l'avancée du SRCE auprès de leurs réseaux respectifs.

- Formations TVB :

La Chambre d'agriculture propose que les techniciens des chambres d'agriculture soient également invités aux formations.

Réponse :

- proposition acceptée
- la Chambre d'agriculture doit transmettre à la Région (r.caillon@cr-poitou-charentes.fr) la liste des techniciens (fichier excel ou calc avec adresse postale et courriel).

- Réunions territoriales

Dans le cadre de la composante participative, il est envisagé que des réunions soient organisées dans les différents territoires de Poitou-Charentes afin de pouvoir présenter la démarche aux élus locaux et de recueillir leurs réactions/attentes vis-à-vis de cette démarche.

Réflexions générales :

- Le caractère ambitieux du calendrier est souligné. Interrogation sur le nombre de réunions et proposition de se concentrer plutôt sur quelques territoires regroupés.
- Les contraintes de calendrier sont évoquées : les réunions doivent se tenir avant la fin de l'année 2011 afin d'éviter les périodes électorales.
- Objectifs et contenus de ces réunions à définir : s'agit-il simplement d'une information, d'une consultation, d'une demande de participation, les élus pourront-ils être force de proposition ?
- La démarche scientifique ne devra pas prendre de l'avance sur la démarche participative.
- La démarche SRCE en Poitou-Charentes prévoit en priorité de s'appuyer sur l'existant (données et études disponibles, notamment en s'appuyant sur la Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel). La méthodologie pourra également se baser sur les outils existants et testés dans d'autres régions.

→ L'importance de l'animation et des techniques d'animation est rappelée. Cette animation sera réalisée par un assistant à maîtrise d'ouvrage. Ce sujet pourra être mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

■ **Avis sur les premiers documents de communication rédigés et les outils élaborés**

– **Présentation du site** : www.tvb-poitou-charentes.fr

Code d'accès à la plateforme TVB:

Identifiant : groupetravail

Mot de passe : groupetvb123

Tous les groupes auront le même mot de passe pour pouvoir croiser composantes scientifique et participative.

– **Fiche pédagogique de sensibilisation** :

Un projet de document est proposé et modifié en séance. Le document amendé est disponible sur la plateforme TVB. L'architecture de la partie réglementaire est validée sous forme de « boîte à outils » pour les élus.

Principales remarques sur l'écriture :

- Mentionner une définition de la biodiversité (patrimoine génétique, espace, espèces)
- Ajouter espèces ordinaires + texte s'y rapportant
- Les aides financières n'ont pas vocation à être évoquées (liste non exhaustive)
- Ne pas faire ressortir seulement les contraintes mais valoriser les outils existants
- dans la partie « commune : territoire d'action pour la biodiversité », privilégier dans la mesure du possible les illustrations aux exemples écrits, éviter l'utilisation de la notion de pesticides (utiliser plutôt « Terre Saine »)...

Les copilotes sont à la recherche de photos libres de droit permettant notamment de présenter la biodiversité ordinaire (espaces / espaces) et d'illustrer les exemples (es : LPO « Oiseaux et patrimoine bâti »). Les photos libres de droit sont à transmettre à la Région sous format .eps ou .jpg

– **Questionnaire communal** :

Un projet de document est proposé et modifié en séance. Le document amendé est disponible sur la plateforme TVB.

Principales remarques sur l'écriture :

- Insérer ligne « autre » dans les priorités environnementales
- Mettre « Diminuer l'utilisation des pesticides sur l'espace public »
- Supprimer « xénope du cap », pour mettre des espèces plus parlantes comme le frelon asiatique.
- « Développement de l'urbanisation (lotissements...) »
- Remplacer « changements agricoles » par « pollutions agricoles » et ajouter « l'évolution des paysages ».
- Ecrire « Utilisation des pesticides (particuliers, agents communaux, agriculteurs...) »
- Créer une question ouverte à la place de « autre » dans les actions conduites sur la commune, la mettre avant les principales causes de dégradation
- Remplacer « municipalité » par « conseil municipal » dans l'ensemble du questionnaire
- Dans les organisations qui participent ou soutiennent les actions, ajouter : « Structure et/ou association d'éducation à l'environnement (CPIE, centre de découverte,...) » et

- « Chambres d'agriculture (CRPF,...)»
- Dans la partie TVB, difficultés de compréhension pour « noyaux et corridors écologiques », remplacer par « Selon vous, existe t-il sur votre commune : » et dans le tableau « Des espaces riches en biodiversité » ; ajouter une colonne « Ne sait pas » en plus de « Oui/Non » ; remplacer dans la deuxième ligne et mettre « Des zones favorables au déplacements des espèces », demander de précisez pour chacune des entrées : zones riches et zones favorables au déplacement.
- Ajout du mot « Démarche » dans les attentes du conseil municipal vis à vis de la TVB.
- Dans les priorités environnementales, ajouter « Economiser l'énergie »

– **Fiches communales :**

Compte-tenu de l'horaire ce point n'a pu être traité en séance.

- Au vu des contraintes calendaires (le document doit être adressé avant l'été), **il est proposé de mettre en ligne sur la plateforme le document et de recueillir les avis des membres du groupe par courriel.**

Prochaine réunion :

Objet : Propositions d'actions de communication et d'information à destination des différentes cibles à moyen terme.

Date : non encore fixée

Heure : non encore fixée

Lieu : non précisé (Poitiers)

Diffusion CR :

Plate-forme collaborative sur le site TVB